

# Mobilité rurale dans le Pays de la Châtre en Berry

## Compte rendu de l'atelier du Groupe mobilité

Mercredi 10 avril 2019



### / Participants

Voir feuille d'émargement

### / Déroulé de l'atelier

L'atelier s'est déroulé comme suit :

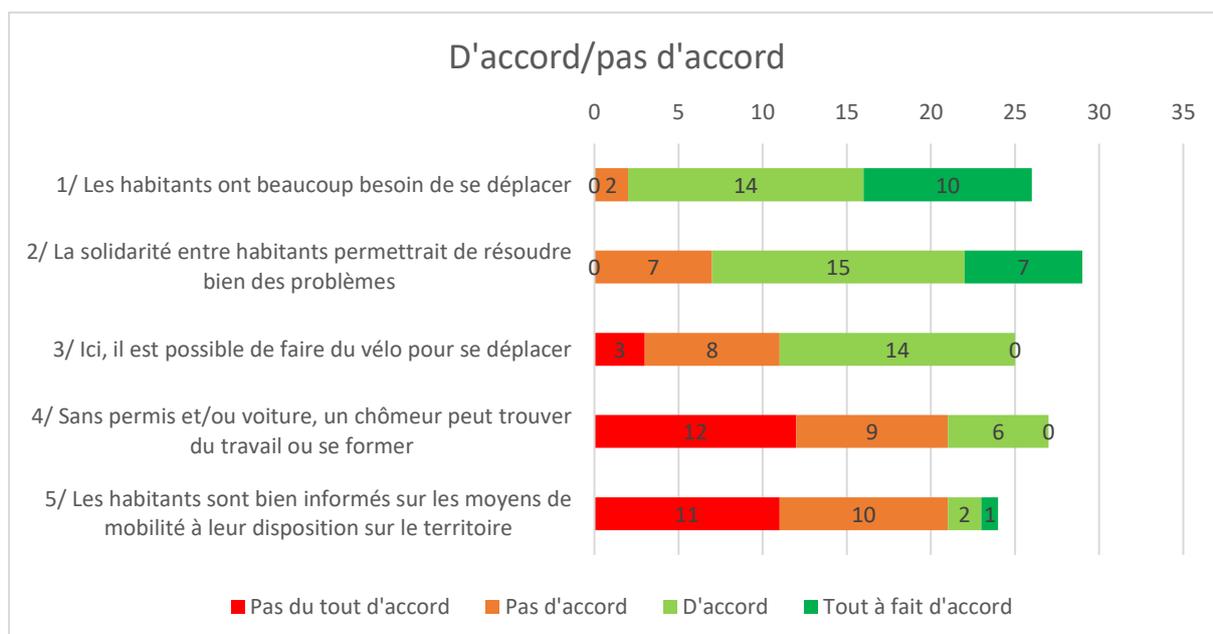
- Accueil
- Introduction
- Présentation de l'étude et des résultats d'enquête
- Réactions et échanges
- Atelier et réflexions en sous-groupes
- Restitution des travaux

Pour plus de détails, il est possible de consulter le support de la présentation Power Point.

### / D'accord/pas d'accord

En plénière, plusieurs affirmations relatives à la mobilité ont été énoncées, que les participants ont pu évaluer.

Résumé des résultats :



Cette animation a permis d'identifier les zones de consensus et de dissensus et d'amorcer les échanges pour la suite de l'atelier.

### / Choix des thématiques par table

Ensuite, les participants se sont répartis en cinq tables, qui mélangeaient élus, techniciens, associations et entreprises. Ils avaient le choix de traiter deux sujets parmi trois propositions. Les thématiques abordées ont donc été les suivantes :

Table 1 :	Table 2 :	Table 3 :	Table 4 :	Table 5 :
Faibles financements publics	Réduction des distances	Faibles financements publics	Faibles financements publics	Réduction des distances
Réduction des coûts	Sensibilisation	/	Sensibilisation	Sensibilisation

### / Résumé des échanges par thématique

/ Encourager aux mobilités alternatives avec peu de financements publics

Vélo :

- Pour encourager la pratique du vélo, des aménagements sécurisés seraient nécessaires.
- Néanmoins, le prix du revêtement au km représente un coût important pour la collectivité.
- De nombreuses voies se prêtent – ou pourraient se prêter – à la pratique du vélo : ancienne voie ferrée, le chemin de Saint-Jacques, l'Indre à vélo, la Transberrichonne. Plusieurs de ces voies ont été conçues pour le tourisme mais pourraient également servir à des usages plus quotidiens. Un problème de topographie freine la pratique du vélo.

- Les vélos à assistance électrique (VAE) pourraient remédier à ce frein, mais restent assez méconnus, une sensibilisation à ces véhicules pourrait donc être envisagée. De plus, la location de VAE pourrait être proposée dans chaque commune. Une offre existe déjà : Au Lion d'Or à Saint-Plantaire, à Pouligny Notre Dame, à Sainte-Sévère, à Nohant...

#### Autostop organisé :

- L'autostop organisé peut permettre un essor d'une pratique alternative à la voiture individuelle, qui peut se révéler pertinente pour des trajets identiques et réguliers, pour la mobilité sur des courtes distances. Cette solution pourrait être suggérée aux collectivités.
- L'organisation via une plateforme numérique permet de rassurer le conducteur et l'autostoppeur. Néanmoins, cette pratique nécessite une connexion fiable, ce qui peut être contraignant dans certaines zones du territoire.

#### Transports en commun :

- Le transport à la demande est très développé sur le territoire. Il est possible de les réserver la veille, ou jusqu'à 3h avant le déplacement.
- Une coopération interentreprises pourrait être mise en place pour mutualiser les coûts et permettre une offre de transport en commun domicile-travail pour les salariés.
- Un besoin spécifique pour des populations plus âgées, ayant besoin d'un soutien particulier, a été souligné plusieurs fois. Plusieurs idées ont été soulevées : mutualiser des bus spécifiquement pour elles, utiliser le car de transport scolaire lorsqu'il est disponible. Cette deuxième option nécessiterait par contre des travaux pour l'adapter pour les personnes âgées, le car étant plutôt vétuste.

#### D'autres points ont été soulignés :

- Le renforcement de la possibilité du télétravail, qui peut néanmoins être freinée par la connexion internet et la couverture réseau parfois insuffisante.
- L'instauration d'une maison des services permettant de réduire les déplacements.
- Les voitures électriques Zoé mises à disposition en prêt à la demi-journée par le département.
- Une baisse de solidarité qui impacte les comportements de mobilité.

#### / Réduction des coûts liés à la mobilité

##### Frais liés à l'utilisation de la voiture :

- Une aide/km pourrait être mise en place par des comités d'entreprises.
- Une réduction des impôts pourrait aider à supporter les frais liés à l'utilisation de la voiture.
- Une aide au permis pour les jeunes de moins de 18 ans pourrait être délivrée en échange de travaux d'intérêt général.
- La pratique du covoiturage est également évoquée. De plus, le covoiturage par SMS peut renforcer le lien social, et pourrait ainsi être soutenu par les communes ou les communautés de communes.
- Néanmoins, le covoiturage est associé à une perte de liberté et à des difficultés organisationnelles liées à la gestion des horaires, des activités périphériques et à la difficulté de trouver des covoiturages en dehors des longs trajets et des grands axes (par exemple entre Châteauroux et Montluçon). Des réticences liées à l'âge peuvent aussi exister.

- Un bonus déplacement durable pourrait être instauré pour les personnes ayant des pratiques respectueuses de l'environnement.

Pour avoir moins besoin de la voiture :

- L'offre de transport à demande peut permettre d'avoir moins recours à la voiture, et un abonnement mensuel d'une trentaine d'euros est disponible.
- Il existe une demande de la population dans le canton de Sainte-Sévère pour avoir un bus permettant d'aller au marché.
- L'autopartage entre voisins pourrait être une solution, mais semble difficile à mettre en œuvre.
- Les vélos à assistance électrique peuvent également remplacer l'usage de la voiture dans certains cas, mais un problème de bornes électriques se pose, il s'agit donc de réfléchir à une disposition pertinente des bornes sur le territoire.

### / Réduction des distances à parcourir

Un premier constat est que le mitage provoque le besoin de se déplacer de plus en plus. Plusieurs possibilités pour réduire les distances à parcourir ont été discutées.

La réduction des distances au quotidien est très liée à l'enjeu de ramener des possibilités de travail plus proches des habitants :

- Pour aller en ce sens, un accompagnement et un suivi des PME sur 2-3 ans par les collectivités est une piste d'action.
- Par ailleurs, les nouveaux arrivants ne restent pas forcément sur le territoire car les conjoints n'y trouvent pas leur compte en terme de loisirs, travail, etc. Néanmoins, une offre de loisirs existe et a été soulignée : JCS, piscine, bibliothèque, théâtre, golf, bases de loisirs, Châteauroux Equinoxe

L'enjeu de relocalisation du travail est aussi lié aux offres et possibilités de formation sur le territoire :

- A La Châtre, il existe un lycée d'enseignement général, ainsi qu'une partie professionnelle avec des métiers du bois, services à la personne...
- Des difficultés sont rencontrées pour la mise en place d'apprentissages et de stages : difficulté à trouver des maîtres d'apprentissage, problème de l'hébergement (mais un foyer de jeunes travailleurs existe à La Châtre), problème de l'accueil et de la rémunération.

Un autre enjeu essentiel de la réduction des distances à parcourir et de ramener des services de santé à proximité de la population, notamment pour les personnes âgées :

- Plusieurs propositions ont été évoquées : des transports à la demande spéciaux pour les services à la santé, faire en sorte que les bus de ramassage scolaire, mettre en place des bus équipés pour les services publics passant tous les mois, baisser les déplacements en faisant une partie des consultations par téléphone...

Enfin, avoir une offre de loisirs de proximité pourrait contribuer à réduire les déplacements :

- Par exemple, il n'est pas rare de devoir faire 15-20km pour trouver un club sportif
- Peu de cinémas sont installés sur le territoire. Des propositions ont été d'organiser un service de ramassage pour desservir celui de La Châtre ou encore de développer le cinémobile

La nécessité de prendre en compte différentes population à plusieurs fois été souligné. En effet, les personnes âgées ne rencontrent pas les mêmes problèmes de mobilité que des jeunes actifs ou les moins de 18 ans.

#### / Mieux faire connaître et sensibiliser aux mobilités alternatives

Pour toute l'offre de mobilité :

- Un point de départ important pour mieux faire connaître et sensibiliser aux mobilités est de partir de l'existant et de bien connaître les pratiques. Ce travail pourrait aboutir sur une cartographie des initiatives locales.
- La possibilité de mutualiser les lieux d'informations, par exemple, entre la maison des services et l'office de tourisme donnant les horaires de bus de tourisme à Aigurande, a été discutée. L'idée serait de créer un guichet unique pour tous les services, pas seulement la mobilité. Ce lieu pourrait ainsi devenir un pôle de vie. Par ailleurs, il a été noté que les gens n'entraient pas souvent dans les mairies, et qu'elles jouaient donc moins leur rôle de lien.
- D'autre part, l'idée de mutualiser les informations de l'agence de mobilité qui gère les transports à la demande avec l'offre de covoiturage et de transport en commun régionaux a été formulée. Une plateforme de mobilité départementale existe, mais qui ne marche pas très bien. La plateforme JV malin recense également toute l'offre de transport au niveau régional, mais il manque beaucoup d'informations sur l'Indre car tous les transports à la demande n'ont pas été intégrés. Il s'agirait donc de faire remonter ce problème à la Région.
- Bien que la compétence transport appartienne à la Région, il serait envisageable de créer un syndicat mixte sur la communauté de communes pour traiter de ces sujets
- Les informations relatives à la mobilité peuvent être relayées par différents supports : les différents sites internet des collectivités, la presse locale, des flyers, une application téléphone, par des événements/expositions/foire pendant la semaine européenne de la mobilité en septembre. L'importance de trouver d'autres vecteurs de communication qu'Internet a été souligné. Par exemple, le réseau de bus manque de supports d'information en local. Une attention peut aussi être apportée aux relais potentiels de l'information comme le personnel en mairie, les associations du territoire... L'objectif est de donner à voir les différentes possibilités de mobilité déjà existantes sur le territoire pour faire augmenter la demande pour répondre au problème de manque de connaissance.

Pour le covoiturage :

- Les parkings de covoiturage pourraient être labellisés par des plateformes comme blablacar afin de mieux les faire connaître.
- Les réunions d'élus, à Châteauroux par exemple, peuvent être l'occasion de sensibiliser au covoiturage et à le mettre en pratique.

Pour le transport scolaire :

- Il y a un enjeu de communication et de coordination entre le département s'occupant des bus scolaires pour le collège et la région s'occupant des lycées.
- Une sensibilisation aux bus scolaires pourrait aussi permettre d'augmenter leur fréquentation, qui est de 20-25% à l'heure actuelle et pourrait donc souffrir d'un processus de rationalisation.

#### / Suite de la démarche

Un focus group composé de 6 habitants du Pays de la Châtre en Berry a fait suite à cet atelier du groupe mobilité, pour échanger sur les difficultés et les besoins et les idées liés à la mobilité au quotidien.

Le Pays de la Châtre en Berry souhaite ensuite se concentrer sur 3-4 actions à mettre en œuvre concrètement sur le territoire.